

BENOIT SAVREUX

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

23 rue de la Liberté
92140 CLAMART

FONDS POUR UNE PRESSE LIBRE

Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

fin fin fin fin fin

Siège Social

31-35, rue de la Fédération
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A Mesdames et Messieurs les Administrateurs
Du Fonds pour une Presse Libre

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **du Fonds pour une Presse Libre** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 23 avril 2024



Benoît SAVREUX

Commissaire aux comptes titulaire
Membre de la CRCC de Versailles

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	350		350	350
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 500	1 500		153
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 035 870		1 035 870	1 030 870
Autres titres immobilisés				
Prêts	178 069		178 069	93 069
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 215 789	1 500	1 214 289	1 124 442
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 877		16 877	21 415
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	23		23	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	246 087		246 087	224 018
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	262 988		262 988	245 433
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Écarts de conversion actif				
VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 478 776	1 500	1 477 277	1 369 875

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 045 880	1 045 880
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	305 954	263 240
Excédent ou déficit de l'exercice	100 753	42 715
Situation nette	1 452 587	1 351 834
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 452 587	1 351 834
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 505	6 866
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 185	11 173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	24 690	18 041
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 477 277	1 369 875

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	260 861	181 204
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	12	4
TOTAL I	260 873	181 208
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	42 518	46 936
Aides financières	115 000	99 000
Impôts, taxes et versements assimilés	7 850	7 190
Salaires et traitements	68 508	60 671
Charges sociales	27 107	24 182
Dotations aux amortissements et dépréciations	153	500
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11	8
TOTAL II	261 146	238 487
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-273	-57 279
Produits financiers		
Produits financiers de participation	101 025	99 993
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	101 025	99 993
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	101 025	99 993
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	100 753	42 715

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	361 898	281 202
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	261 146	238 487
EXCÉDENT OU DÉFICIT	100 753	42 715

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Fonds pour une Presse Libre est un fonds de dotation créé le 14 août 2019. Il a pour objet le soutien du pluralisme de la presse, la protection de l'indépendance du journalisme et l'assistance aux entreprises de presse financées avec le soutien de leur public.

Il emploie un salarié et fait appel à la générosité du public.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total bilan avant affectation de 1 477 277 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat nul ou dégageant un résultat de 100 753 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à l'exercice précédent. Le seul changement de méthode comptable résulte de la première application du règlement ANC n°2022-04 sur la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger, qui figure en annexe.

II FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes

Le Fonds pour une Presse Libre a réalisé au cours de l'exercice des campagnes d'appel à la générosité du public se soldant par une collecte de 260.861 €. Elle dépasse ainsi le seuil de production dans l'annexe des comptes annuels :

1. d'un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (loi du 7 août 1991)
2. d'un Compte de Résultat par Origine et Destination (article 432-2 du règlement ANC 2018-06)
3. d'informations nécessaires à leur bonne compréhension.

2.2. Autres faits marquants

Le Fonds pour une Presse Libre a pris une participation de 50% dans le capital de la SCOP LE CRESTOIS.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à la valeur de souscription ou d'acquisition ou d'apport.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Ils se décompose comme suit :

- société SPIM, 103.087 actions inaliénables d'une valeur de 1.030.870 €
- société LE CRESTOIS 100 parts sociales d'une valeur de 5.000 €.

3.2. Créances (cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Fonds Propres (cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2022 : 1 351 834 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2023 : 100 753 Euros
- Fonds propres au 31/12/2023 : 1 452 587 Euros

La dotation en nature est représentée par 102.988 actions inaliénables de la société SPIM.

Compte tenu de la souscription préalable de 99 actions au capital de cette société, la participation du Fonds de dotation représente 99,99 % du capital de la société à la clôture de l'exercice. La quote part correspondante de capitaux propres de la SPIM s'élève à la clôture de l'exercice à 16.491.077 €.

3.4. Provision pour risques et charges

Aucune provision n'a été mouvementée au cours de l'exercice ni ne figure à la clôture de l'exercice.

IV AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVE

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 1 personne.

4.2. Régime fiscal

Le fonds de dotation n'étant pas lucratif il est exonéré de l'impôt sur les sociétés de droit commun de l'article 206-1 du CGI, et il est également exonéré de toute imposition des revenus de son patrimoine tel qu'expressément prévu à l'article 206-5 du CGI pour ce qui concerne les fonds de dotation.

4.3. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'exercice s'élève à 2.250 € TTC.

4.4. Engagements hors bilan

Il n'y a aucun engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.

4.5. Contributions volontaires en nature

L'entité ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

5.1. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Le CROD est une présentation du compte de résultat par origine des produits et par destination des charges.

Les produits sont détaillés par nature, et par origine selon qu'ils sont issus de la générosité du public.

Les charges sont présentées selon leur destination : les missions du fonds de dotation, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

L'affectation des charges selon leur destination est réalisée en 2 temps :

- l'affectation directe lorsqu'elles sont directement affectables
- l'affectation indirecte dans le cas contraire. Au titre de l'exercice les frais de personnel sont affectés selon l'estimation du temps consacré aux missions du fonds de dotation (50%), à la recherche de fonds (35%) et au fonctionnement du fonds de dotation (15%).

L'imputation des charges sur les ressources issues de la générosité du public est déterminée dans l'ordre suivant au titre de l'exercice :

- imputation des frais de fonctionnement et des dotations aux amortissement sur les autres ressources
- imputation des frais d'appel à la générosité du public sur les autres ressources,
- imputation des missions du fonds de dotation sur le reliquat des autres ressources et sur les ressources issues de la générosité du public.

5.2. Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER est issu du CROD pour les seuls éléments affectés aux ressources collectées auprès du public.

Les investissements de l'exercice affectés aux ressources issues de la générosité du public correspondent à des avances remboursables octroyées à des entreprises de presse conformément aux statut du fonds de dotation.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	350		
TOTAL	350		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 500		
TOTAL	1 500		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	1 030 870 93 069		5 000 85 000
TOTAL	1 123 939		90 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 125 789		90 000

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			350	
TOTAL			350	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés			1 500	
TOTAL			1 500	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			1 035 870 178 069	
TOTAL			1 213 939	
TOTAL GÉNÉRAL			1 215 789	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice			
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	1 347	153		1 500			
TOTAL	1 347	153		1 500			
TOTAL GÉNÉRAL	1 347	153		1 500			
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations							

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	178 069	20 927	157 142
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	16 877	16 877	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	23	23	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	194 969	37 827	157 142

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 505	8 505		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	5 927	5 927		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	8 143	8 143		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 115	2 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	24 690	24 690		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 000	6 250
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 819	6 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	17 819	12 418

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	16 877	21 415
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	16 877	21 415

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	260 861	260 861	181 204	181 204
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	260 861	260 861	181 204	181 204
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	101 037		99 998	
TOTAL II	101 037		99 998	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL (I à V)	361 898	260 861	281 202	181 204
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	65 227	45 109	59 113	39 489
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	115 000	115 000	99 000	99 000
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	180 227	160 109	158 113	138 489
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	48 812		50 212	
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	48 812		50 212	
Frais de fonctionnement	31 954		29 662	
Dotations aux provisions et dépréciations	153		500	
Impôt sur les bénéfices				
Report en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL (I à VI)	261 146	160 109	238 487	138 489
EXCÉDENT OU DÉFICIT	100 753	100 753	42 715	42 715

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)				
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I				
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)				

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Australie	240
Belgique	1 131
Canada	490
Suisse	1 360
Allemagne	559
Danemark	10
Espagne	2 070
Finlande	30
Royaume-Uni	102
Grèce	100
Irlande	50
Japon	60
Luxembourg	215
Mexique	220
Norvège	10
Portugal	150
Suède	120
États-Unis (USA)	180
TOTAL	7 097

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que le fonds de dotation Fonds pour une Presse Libre établi en application de l'article 434-3 du règlement ANC N°2018-06, est mise à la disposition du public au siège du fonds de dotation Fonds pour une Presse Libre situé au 31-35 rue de la Fédération - 75015 PARIS sur demande préalable.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	45 109	39 489	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	115 000	99 000	Dons manuels	260 861	181 204
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	160 109	138 489			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III					
TOTAL EMPLOIS	160 109	138 489	TOTAL RESSOURCES I	260 861	181 204
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés ant. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	160 109	138 489	TOTAL	260 861	181 204
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	212 885	263 240
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		42 715
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	90 000	93 069
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	223 639	212 886

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise <i>- dont générosité du public</i>	1 045 880				1 045 880
Fonds propres avec droit de reprise <i>- dont générosité du public</i>					
Écarts de réévaluation					
Réserves <i>- dont générosité du public</i>					
Report à nouveau	263 240	42 715			305 954
<i>- dont générosité du public</i>		42 715			
Excédent ou déficit de l'exercice <i>- dont générosité du public</i>	42 715	-42 715	100 753		100 753
<i>- dont générosité du public</i>		-42 715	100 753		
Situation nette	1 351 834		100 753		1 452 587
<i>- dont générosité du public</i>			100 753		
Dotations consommables <i>- dont générosité du public</i>					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 351 834		100 753		1 452 587
<i>- dont générosité du public</i>			100 753		